

Bienvenue au collège!

GUIDE 2023-2024



TREMPLIN jeune CITOYEN



12 / 15 ANS

Je m'engage

Je reçois 50 €

Inscrivez-vous
sur [essonne.fr](https://www.essonne.fr)


Essonne
TERRE D'AVENIRS

édito

Plus de 75 000 élèves font leur rentrée dans les collèges essonniers. Cette année encore, le Département investit pour favoriser leur réussite et améliorer leur cadre de vie. Une ambition qui se traduit par la poursuite d'actions de long terme et par des nouveautés.

Certains élèves vont ainsi avoir la chance de fouler, dès ce mois de septembre, les deux premières « cours nature ». Face au changement climatique et aux défis qu'il pose, nous avons en effet décidé de lancer un vaste programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de récréation de tous nos collèges publics. L'objectif est triple : améliorer l'infiltration des eaux de pluie, créer des îlots de fraîcheur et sensibiliser les jeunes générations à ces problématiques. Une dizaine de cours en moyenne vont ainsi être créées chaque année.

En parallèle, s'agissant du bâti, les rénovations d'établissements existants vont continuer ainsi que la construc-

tion de nouveaux collèges, dont le 101^e à Massy.

Nous mettons aussi l'accent sur les conditions d'apprentissage, notamment le numérique. Déjà précurseur avant la crise sanitaire, le Département a décidé, depuis 2020 de distribuer à chaque rentrée, des ordinateurs portables gratuits aux élèves de 6^e. À compter de cette année, ce seront donc l'ensemble des collégiens essonniers qui seront équipés d'un PC portable.

Outre la nourriture intellectuelle, nous avons à cœur de proposer aux élèves des repas de qualité, à des tarifs abordables, tout en renforçant significativement cette année la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous continuons donc de travailler sans relâche pour aider les jeunes Essonniers à grandir et faire du collège un îlot de savoir et d'épanouissement.

Bonne rentrée à tous !



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne

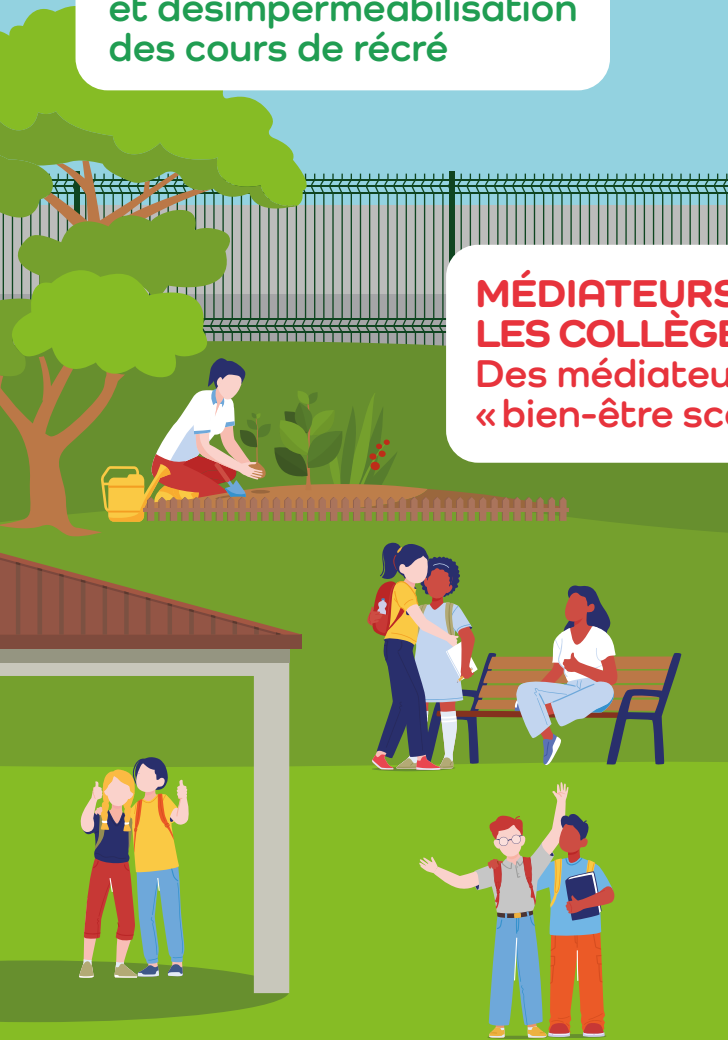


Jérôme Bérenger
Vice-président délégué
aux collèges
et à la réussite éducative

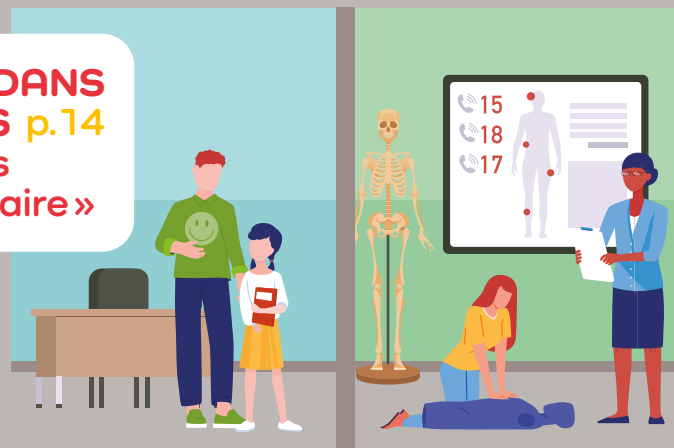
NUMÉRIQUE p.8
Un ordinateur pour tous!



COURS « NATURE » p.9
Végétalisation
et désimperméabilisation
des cours de récré



**MÉDIATEURS DANS
LES COLLÈGES** p.14
Des médiateurs
« bien-être scolaire »



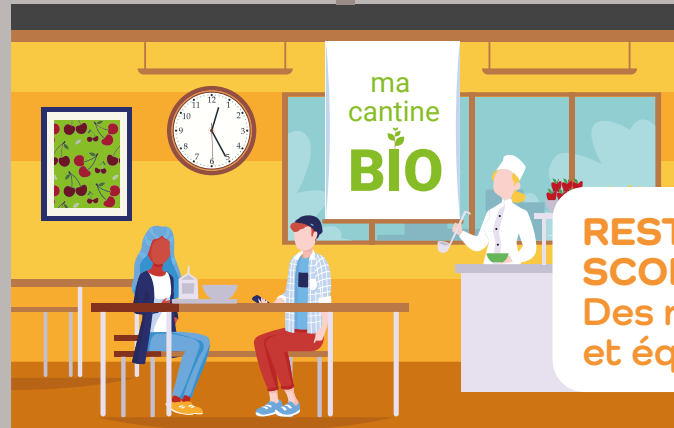
MOBILITÉ p.6
Des transports
accessibles



RÉUSSITE ÉDUCATIVE
Des actions éducatives
et de prévention p.12



**RESTAURATION
SCOLAIRE** p.10
Des repas sains
et équilibrés !



Infos pratiques

L'ENT

L'environnement numérique de travail (ENT), cet outil qui facilite les échanges entre professeurs, élèves et parents, s'enrichit cette année encore de ressources pédagogiques et de fonctionnalités nouvelles.

N'hésitez pas à consulter l'ENT de votre enfant à l'adresse suivante:



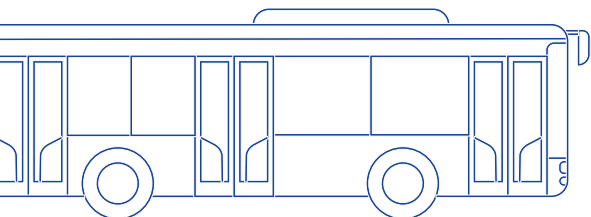
Les titres de transport scolaire

Cette année, le Département consacre plus de **5 millions d'euros** pour permettre aux familles de bénéficier d'un tarif accessible. Aucune démarche n'est à réaliser, les aides sont directement intégrées dans les tarifs applicables aux collégiens essonniers.

Les tarifs 2023-2024 sont les suivants:

- 25 € / an pour les élèves boursiers.
- 101 € pour les élèves non boursiers souscrivant une carte scolaire bus (ex : carte Optile) ou une carte Scol'R.
- 202 € pour les élèves non boursiers souscrivant une carte Imagine R.

Les modalités d'inscription sont disponibles ici :



TREMPLIN jeune CITOYEN

Le Tremplin Jeune Citoyen est un dispositif développé par le Département de l'Essonne qui permet aux jeunes Essonniers âgés de 12 à 25 ans de bénéficier d'une aide pour financer un projet personnel, en contrepartie d'un engagement citoyen.

Cet outil permet également aux jeunes d'acquérir une nouvelle expérience, de découvrir un milieu professionnel et de développer des compétences.

Les jeunes ont la possibilité de réaliser plusieurs missions citoyennes en fonction de leur âge.

Exemple

Marie a réalisé son 1^{er} engagement citoyen à 13 ans dans un collège, son 2^e à 16 ans dans une association caritative et son 3^e à 22 ans au sein d'une mairie pour l'organisation d'un événement.

Collégiens âgés de 12 à 15 ans

Où réaliser son engagement ?

Au sein de collèges (conseils de vie collégiens), en collectivité à travers les CME / CMJ (conseils municipaux enfants et jeunes), en tant que jeune sapeur-pompier ou jeune aidant, établissements de l'aide sociale à l'enfance.

Quel est le montant de l'aide financière ?

50 €
Carte prépayée

Pour financer quoi ?

Acheter du matériel de sport, découvrir des lieux culturels (Opéra de Massy, Théâtre de l'Agora...), accéder à des sites de loisirs en Essonne (îles de loisirs, piscines...).

Une rentrée dans les collèges de demain



Le Département de l'Essonne met tout en œuvre pour recevoir les collégiens dans de bonnes conditions. Les travaux dans les établissements, la construction de nouveaux collèges, l'accès au numérique ou encore la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de récréation font partie des actions concrètes pour y parvenir.

Travaux dans les établissements

L'entretien, la rénovation, la construction de nouveaux bâtiments fait partie des principales missions du Département. L'Essonne y consacre **75 millions d'euros** par an pour garantir aux élèves et à la communauté éducative de bonnes conditions de vie et d'apprentissage.

Des nouveaux collèges en Essonne

Le Département de l'Essonne a décidé la **construction de nouveaux collèges à Massy, Corbeil-Essonnes, Viry-Chatillon, Gif-sur-Yvette, Wissous et Fleury-Mérogis**. Celui de Massy est déjà en cours de réalisation et doit ouvrir ses portes en 2024.

Bien équipé pour la rentrée !

Le Département **attribue un ordinateur portable avec sa housse et un guide pratique des bons usages numériques à chaque élève de 6^e**, ainsi qu'à l'ensemble des équipes enseignantes.

Depuis la rentrée 2020, plus de 60 000 ordinateurs portables ont été distribués dans les collèges.

Des cours « nature » adaptées au changement climatique

Finies les cours bitumés ! Le Département de l'Essonne s'engage **dans un programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de collèges**.

Le Département anticipe le risque d'accélération du réchauffement climatique et agit grâce aux cours « nature ».

La désimperméabilisation des cours de collèges consiste à transformer les surfaces imperméables en surfaces capables d'infiltrer les eaux de pluie et de créer ainsi les conditions favorables au cycle de l'eau et de la biodiversité.

Le végétalisation crée quant à elle de la fraîcheur, toujours appréciable lorsque le thermomètre s'emballe.

La création de ces îlots de fraîcheur urbains vise aussi à sensibiliser les collégiens aux conditions climatiques actuelles et à renforcer leur connexion à la nature.

Des cours « nature » dans tous les collèges publics essonnien en 2033



Le Département va transformer 10 cours de collège tous les ans.

Image de synthèse de la future cour du collège Les Dînes Chiens à Chilly-Mazarin



Restauration scolaire



Les collégiens demi-pensionnaires bénéficient de repas équilibrés et sains cuisinés par nos chefs !

Bien manger pour bien grandir

Les menus sont contrôlés par une diététicienne qui vérifie l'équilibre alimentaire et la diversité des produits proposés. En majorité, du poissons frais, des viandes label rouge, des produits bio et des produits locaux sont proposés aux collégiens. 95% des plats servis sont élaborés par les cuisiniers départementaux.

Des agents aux petits soins !

Les cuisiniers départementaux, tous diplômés et expérimentés, sont formés tous les ans à de nouvelles recettes. Chaque mois, des repas à thème sont proposés dans l'ensemble des collèges publics de l'Essonne. Des dégustations, des sélections de recettes et de produits avec des collégiens sont réalisées lors de « commissions restauration ».



Le Département s'engage contre le gaspillage alimentaire.

Bien manger sans gaspiller !

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et limiter la production de déchets, le Département de l'Essonne propose depuis cette rentrée aux collégiens un choix entre fromage, laitage ou dessert. Le plateau repas est désormais composé de 4 éléments au lieu de 5: entrée, plat protidique, féculent/légume, fromage ou laitage ou dessert. Ainsi, le Département limite, pour les familles, la hausse des tarifs due à l'inflation et réduit jusqu'à 40% les déchets alimentaires.

De plus, les collégiens pourront choisir des salad'bar variés, des assiettes « grande faim » et « petite faim » et des fromages essentiellement à la coupe.



Tarif restauration, édition du coupon de tarification

Rendez-vous sur le téléservice [d'essonne.fr](https://www.essonne.fr) pour calculer le tarif de la restauration scolaire de votre enfant:

Le tarif du repas varie de 0,78 à 5,10 euros, selon les ressources de la famille et sur justificatifs de revenus, alors qu'il coûte 9,45 euros au Département.



Réussite éducative



L'offre de découverte éducative de l'Essonne (ODE91)

Le Département de l'Essonne propose aux collèges un ensemble d'actions éducatives, qu'il finance à hauteur de 25 euros par élève via le dispositif ODE91.

Ateliers, initiations, sorties, séjours, concours, l'ensemble des projets sont portés et présentés par les collèges, grâce aux 300 offres du catalogue ODE91. Une centaine de partenaires et services du Département de l'Essonne sont acteurs de ce dispositif.

Mise en place en 2015, l'Offre de découverte éducative (ODE91) est pensée sous forme de parcours: **Culture, Prévention & Citoyenneté, Santé et Avenir.**

Plus de 2 000 actions éducatives sont menées chaque année, favorisant l'ouverture au monde de chaque élève.

ode.essonne.fr

Des actions ciblées pour tous les niveaux

Le Département de l'Essonne favorise l'éducation de tous les collégiens avec des dispositifs spécifiques à chaque niveau:

- **Pour les 6^e** : la distribution d'ordinateurs portables afin de lutter contre la fracture numérique.
- **Pour les 5^e** : la formation des élèves aux gestes de premiers secours, grâce au partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours du 91 (SDIS 91).
- **Pour les 4^e** : le guide écrit et illustré avec pédagogie et humour *Questions d'ados*, outil indispensable pour les professionnels de santé en charge des programmes de prévention.
- **Pour les 3^e** : la plateforme stages3e.essonne.fr qui facilite la recherche de stage en entreprise

Des dispositifs adaptés à tous

Pleinement engagé en faveur de l'école inclusive, le Département de l'Essonne travaille au déploiement de mobilier adapté au handicap.

Le soutien apporté aux classes relais, aux ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et aux SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) contribue aussi à la réussite de tous les collégiens, ambition première du Département.

Les clubs Développement Durable

À travers l'appel à projets « Clubs Développement Durable », le Département de l'Essonne offre un cadre pour développer des clubs et des projets dans les établissements sur les thématiques de la transition écologique et du développement durable. Depuis la création du dispositif, plus de 2/3 des collèges ont bénéficié d'un financement de ce dispositif qui **permet aux élèves de s'approprier**, de manière ludique et par la pratique, **les enjeux du changement climatique.**



Sécurité, prévention et santé sexuelle

Sensibilisés = mieux informés = mieux protégés

Réseaux sociaux, violences intrafamiliales, violences entre jeunes, prévention des rixes, égalité femmes-hommes, valeurs républicaines, politique mémorielle : être sensibilisé à ces questions, c'est être mieux averti et donc mieux protégé contre toutes les formes de violence.

Les équipes pédagogiques animent des sessions de sensibilisation pour mieux informer les élèves. Et parce que chacun peut être concerné par les violences intrafamiliales, les phénomènes de michetonnage et de prostitution ou encore de harcèlement, le Département propose un ensemble d'actions de prévention et/ou d'accompagnement autour des questions de violences sur le site : www.violences.essonne.fr.



Voir la vidéo



Le déploiement de la médiation scolaire

Le Département de l'Essonne déploie la médiation « bien-être scolaire » et recrute sept agents qui sont immergés dans 14 collèges depuis la rentrée. Dix médiateurs supplémentaires répartis dans 20 collèges renforceront le dispositif au cours de l'année scolaire.

Avec le soutien de la Préfecture de l'Essonne et en partenariat avec l'Éducation nationale, ce dispositif vise à :

- Renforcer, par le dialogue, le cadre protecteur à l'intérieur des collèges.
- Prévenir et gérer les difficultés, crises et conflits.
- Repérer, détecter, accompagner les élèves et les orienter vers d'autres professionnels si nécessaire.
- Faire vivre les valeurs républicaines à l'école.

Briser les tabous

Des infirmières et conseillères conjugales et familiales interviennent auprès des classes de 4^e de tous les collèges publics du département. Les actions se déroulent en classe, à bord du véhicule de prévention « Tout SEXplique ! En route vers la santé sexuelle ! » ou dans un Centre départemental de santé sexuelle (CDSS, ex-CPEF) proche de l'établissement. Elles sont destinées à informer, répondre aux questions et interrogations, sensibiliser et rassurer les jeunes.

Changer les règles

Pour briser le tabou autour des règles et lutter contre la précarité menstruelle, le Département a pérennisé l'expérience des dispositifs « #lesrèglesvontchanger » débutée en mars 2022. **Tous les collèges publics sont désormais équipés de distributeurs de protections périodiques**, disponibles à proximité des bureaux de la vie scolaire ou de l'infirmière.

L'accès gratuit à ces serviettes et tampons bio, sans plastique et sans chlore de la marque Natracare, leader de l'écoresponsabilité dans les produits d'hygiène, s'accompagne d'actions éducatives telles que des pièces de théâtre, expositions, débats-ateliers visant à s'approprier ce dispositif, et ouvrir le dialogue sur cette question de santé et de société.



Lutter contre le cyber-harcèlement

Si un élève est victime d'insultes ou qu'une photo ou vidéo est partagée sur les réseaux sociaux sans son consentement, l'infirmière, le conseiller principal d'éducation (CPE) et le médiateur « bien-être scolaire » sont là pour le conseiller, le soutenir et agir en conséquence.

Il est important que les élèves ne restent pas seuls face à ces situations. Des professionnels membres de l'équipe pédagogique sont là pour les aider à trouver une solution.

Pour plus d'informations :

www.e-enfance.org - www.netecoute.fr

www.essonne.violences.fr - 0 800 200 000 ou 30 18

Des collèges sécurisés

Le Département de l'Essonne finalise son plan de sécurisation de l'ensemble des collèges essonnais engagé depuis 2018. Cet investissement (vidéoprotection, renforcement de la protection périmétrique...) vise à préserver les collèges et à garantir un cadre de vie protégé tant pour les collégiens que pour les enseignants et personnels des établissements.

Vacances scolaires



Zone C Académie de Versailles

Rentrée >> lundi 4 septembre 2023

Toussaint >> du 21 octobre au 6 novembre 2023

Noël >> du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Hiver >> du 24 février au 11 mars 2024

Printemps >> du 20 avril au 6 mai 2024

Été >> à partir du 6 juillet 2024



Le Département vous souhaite une bonne rentrée !

Pour en savoir plus
college.essonne.fr